



ASSOCIATION NATIONALE DES DIPLÔMÉS JURISTE CONSEIL D'ENTREPRISE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 DECLARÉE À LA PRÉFECTURE DE POLICE
NUMÉRO RNA : W751057060 – SIRET : 821 591 112 00015 – APE : 9499Z

Objet : **ANDJCE – Bilan d'activité – 2017**

Paris, le 2 janvier 2018

L'ANDJCE a la volonté de développer tous les moyens ayant pour but de conforter la notoriété du DJCE, de faciliter le recrutement et la promotion des diplômés et d'entretenir des liens entre les diplômés.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2017:

I. Soirée de rentrée de l'ANDJCE / Cocktail-dîatoire des DJCE

Comme chaque automne, l'ANDJCE a organisé sa soirée de rentrée, sous forme de cocktail-dîatoire. Cette soirée annuelle, à l'instar des pratiques d'autres associations d'anciens de Grandes Ecoles, est l'occasion pour les diplômés DJCE de se retrouver, partager un moment agréable dans un lieu d'exception (la Maison Blanche, avenue Montaigne à Paris) et de développer leur réseau professionnel. 250 anciens DJCE s'y sont rendus.

II. After-Work des DJCE

Des after-work DJCE ont été régulièrement organisés tout au long de l'année, à l'initiative du comité des jeunes DJCE (<http://www.andjce.com/comite-des-jeunes/>).

Ils permettent aux diplômés DJCE de se retrouver et développer leur réseau, tout en partageant un moment convivial autour d'un ou plusieurs verres. Environ 150 anciens DJCE s'y sont rendus.

34 BIS RUE VIGNON
75009 PARIS
FRANCE

<http://www.andjce.com>
contact@andjce.com

III. Job fair des DJCE

Le 12 juin 2017 a eu lieu la 5^e édition de la job fair des DJCE, forum national de recrutement des étudiants et diplômés des 11 masters 2 DJCE (diplôme de juriste conseil d'entreprise).

Il s'agit d'une manifestation permettant aux cabinets de cibler exclusivement des étudiants spécialisés dans les différentes branches du droit des affaires. Cette année 30 cabinets d'avocats étaient présents.

Il s'agit aussi d'une opportunité pour les étudiants en cours de DJCE de rencontrer des futurs employeurs, mieux comprendre le marché du recrutement, d'obtenir des retours sur leur CV, des conseils sur l'insertion professionnelle, de prendre attache pour des stages ou futures collaborations, et plus généralement commencer à développer leur réseau professionnel.

IV. Bourses au mérite ANDJCE

L'ANDJCE a aussi la volonté, dans la limite de ses moyens, d'assister financièrement des étudiants, afin de leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions et de continuer à attirer au sein du réseau des DJCE les meilleurs étudiants, indépendamment de contraintes financières.

C'est pour ces raisons que l'ANDJCE a attribué 3 bourses au mérite, de 3.000 euros chacune, au bénéfice d'étudiants admis en M2 DJCE en octobre 2017, tout comme elle l'avait déjà fait en octobre 2016. Les bénéficiaires ont été issus de 3 centres DJCE différents lors de chacune de ces deux attributions.

V. Prix des Humanités ANDJCE

L'ANDJCE a, également, la volonté, dans la limite de ses moyens, d'encourager les étudiants à développer leurs talents en dehors du strict domaine de leurs études de droit et à agir en citoyens éclairés. C'est pour cette raison que l'ANDJCE a attribué le Prix ANDJCE des Humanités, d'un montant de 3.000 euros, au bénéfice d'une étudiante en cours de M2 DJCE (centre de Montpellier), Camille Chaker.

Le conseil d'administration de l'ANDJCE a en particulier relevé les séances de tutorats pluridisciplinaire au bénéfice d'étudiants en situation de handicap (« tutorat Handiversité ») et disciplinaire au profit d'étudiants de L1 et L2, dispensées par Camille Chaker. Il a également noté son investissement au sein du Conseil de l'Université et sa participation à l'association ELSA. Son investissement sportif dans la Canne française a aussi été relevé.

VI. Prix de la communication ANDJCE

L'ANDJCE souhaite, dans les limites de ses moyens, faciliter le déroulement du mois des certificats de spécialités à Montpellier, point d'orgue de l'année de M2 DJCE, en ce compris en allégeant la charge financière de celui-ci et/ou en facilitant l'organisation d'événement durant ledit mois.

C'est pour ces raisons que l'ANDJCE devrait attribuer un prix ANDJCE de la Communication, dans les prochains mois, doté de 3.000 euros.

En conséquence, l'ANDJCE a invité les associations de M2 DJCE à répondre à l'appel d'offre disponible sur www.andjce.com, pouvant déboucher sur l'octroi du Prix ANDJCE de la Communication.

VII. Animation des réseaux sociaux et professionnels

L'ANDJCE anime de manière régulière ses pages sur les réseaux sociaux (ex. page facebook ANDJCE : + de 1500 abonnés ; compte twitter) et professionnels (ex. groupe DJCE Alumni sur LinkedIn : + de 2300 membres).

Chaque diplômé DJCE est d'ailleurs invité à les rejoindre, ainsi que s'assurer que ses coordonnées sur l'annuaire en ligne sur le site andjce.com sont à jour (et ce sans frais).

VIII. Participation à des manifestations

A. La réforme du droit des contrats. Incidences sur la vie des affaires

L'ANDJCE s'est associée, aux côtés de l'ACE Lyon et de la commission corporate & M&A de l'AFJE, à un colloque sur « La réforme du droit des contrats et ses incidences sur la vie des affaires : premiers retours », organisé par une université membre de la Comue de Lyon et avec le soutien de sa faculté de droit.

Nombreux intervenants étaient au demeurant issus du réseau DJCE : Catherine Couriol (DJCE Poitiers, avocat associé de Colbert), Julie Klein (DJCE Paris, professeur à l'Univ. Rouen), Thierry Favario (directeur du DJCE de Lyon et maître de conférences à l'Univ. Lyon III), Nicolas Ferrier (directeur du CES droit de la distribution, professeur à l'Univ. de Montpellier), Etienne Mathey (DJCE Strasbourg, administrateur de l'ANDJCE, avocat associé de Paul Hastings), Pierre Mousseron (directeur du CES droit des sociétés, professeur à l'Univ. Montpellier), Jacques Raynard (président de la FNDE, professeur à l'Univ. de Montpellier).

Les actes de ce dernier sont parus chez Lexis Nexis, coll. Actualités de droit de l'entreprise.

B. La fiducie : assise théorique et application pratique

L'ANDJCE s'est associée, aux côtés de l'ACE Lyon et du CNB, à un colloque sur « La fiducie : assise théorique et application pratique », organisé par une université membre de la Comue de Lyon et avec le soutien de sa faculté de droit. Nombreux ont été les intervenants d'universités étrangères. Plusieurs praticiens ont aussi participé, dont Frédéric Subra (DJCE de Lyon, avocat associé de Delsol).

C. Grenelle du droit. L'avenir de la filière juridique

L'AFJE et le Cercle Montesquieu ont organisé le 16 novembre 2017 un « Grenelle du droit. L'avenir de la filière juridique ». L'objectif était clair : fédérer les professionnels du droit sur ce qui les rassemblent, susciter le débat et d'obtenir un engagement quant à la mise en œuvre de mesures essentielles pour l'attractivité du droit français et l'employabilité des professionnels du droit en sortant des visions corporatistes qui pénalisent la force du droit français. C'est l'avenir de la filière juridique qui est aujourd'hui en jeu ; l'ANDJCE a donc soutenu cette initiative.

* * *

Chaque diplômé DJCE est invité à rejoindre l'ANDJCE et à participer à ses actions et en proposer d'autres.

Le conseil d'administration de l'ANDJCE

Le conseil d'administration de l'ANDJCE est composé de :

François BARRIÈRE, *Président*, professeur à l'université de Lyon 2, French Counsel chez Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom

Evelyne BAGDASSARIAN, *Vice-Présidente*, avocat associée chez BSL Lawyers

Antoine LABAEYE, *Trésorier*, avocat chez Fréget – Tasso de Panafieu

Alexandra DUPONT, *Secrétaire et webmaster*, Secrétaire générale de la FNDE

Cindy BARRET, *Secrétaire-adjoint*, consultante en recrutement – division Avocats chez Michael Page

Charles du COUËDIC de KERÉRANT, *Secrétaire-adjoint, trésorier-adjoint et webmaster*, doctorant et chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg

Olivier BILLARD, *Administrateur*, avocat associé chez Bredin Prat

Paul LIGNIERES, *Administrateur*, avocat associé chez Linklaters

Brice HENRY, *Administrateur*, avocat associé chez Allen & Overy

Christophe LEFAILLET, *Administrateur*, avocat associé chez CMS Bureau Francis Lefebvre

Etienne MATHEY, *Administrateur*, avocat associé chez Paul Hastings

Gilles SEMADENI, *Administrateur*, avocat associé chez PwC Société d'Avocats